

Compte-rendu de la consultation sur le devenir de la place du Temple Neuf

En mai et juin 2023, la Ville de Strasbourg a consulté les riveraines et usager.es du secteur de la place du Temple Neuf sur le futur aménagement définitif de la place. Cette consultation s'est déroulée à travers plusieurs rencontres sur site ainsi qu'une enquête en ligne. En tout, plus de 460 personnes ont donné leur avis sur les choix d'aménagements restants et les difficultés qu'elles peuvent rencontrer dans le secteur aujourd'hui.

Profil des participant.es à la consultation

410 Strasbourgeois.es ont saisi l'opportunité de s'exprimer en ligne, dont un grand nombre de lycéen-nes et de client-es des commerces du secteur. Lors des rencontres sur site, ce sont majoritairement les habitant-es et les commerçant-es qui ont apporté leur contribution. Habitant-es, élèves et personnel du Gymnasium Sturm, commerçant-es, paroissien-nes et associations ont également fait part de leurs attentes quant à l'aménagement à venir.

Cette diversité des usager-es et des modes de vie conduit naturellement à l'expression de points de vue contrastés sur l'usage attendu de l'espace public. Elle a néanmoins permis d'enrichir le projet sur différents aspects, en complément des orientations politiques données par les élu-es. Le compte-rendu de la consultation n'a donc pas pour objectifs d'opposer les attentes divergentes des un-es et des autres mais de rechercher toutes les solutions possibles aux difficultés rencontrées tout en prenant en compte la nécessaire transformation écologique et sociale de nos places

Vous trouverez ci-dessous les points qui, à l'issue de cette consultation, seront intégrés dans les études d'aménagements qui auront lieu au cours du premier semestre 2024 :

Aménagement de la place

Sens de circulation des voitures

Actuellement, le sens de circulation pour rejoindre la rue du Temple Neuf depuis la rue des Étudiants fait passer les véhicules devant le Temple Neuf pour sécuriser les flux de piétons en provenance de la rue des Dominicains. Suite aux échanges sur le terrain et aux nombreux commentaires laissés en ligne, le sens de circulation sera à nouveau étudié pour mesurer plus finement les avantages et inconvénients de chaque variante : sécurisation des piétons venant de la rue des Dominicains, sécurisation des entrées et sorties du Temple Neuf et du Gymnase, apaisement de la vitesse sur la ligne droite, accessibilité des commerces pour les livraisons, cheminements cyclables, etc. Quel que soit le sens de circulation retenu, il respectera les normes en vigueur quant à l'accès des secours à chaque immeuble dans le secteur.

Au-delà d'un choix pragmatique, le sens de circulation retenu permettra aussi d'exprimer une certaine vision patrimoniale de l'espace : une place plus ou moins « raccrochée » au Temple Neuf ou, à l'inverse, « raccrochée » aux façades des habitations et des commerces dans l'arc de cercle. Quoi qu'il en soit, l'aménagement à venir veillera à valoriser l'ensemble du patrimoine de la place, en cohérence avec le Plan de Sauvegarde et de Mise en valeur du Patrimoine et en étroite concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France.

L'aménagement de l'espace public devant le Gymnase Sturm

Avec plus de 1 000 élèves, le Gymnase Sturm draine au quotidien un flux important de jeunes qui ne disposent pas de parvis pour attendre l'ouverture de l'école. De nombreux conflits d'usages résultent du fait que les élèves se regroupent sur le trottoir et sur la chaussée aux moments d'entrée et de

sortie de classe alors qu'un certain nombre de parents d'élèves y passent en même temps en voiture pour amener ou chercher leur enfant, au Gymnase Sturm ou à l'école La Providence toute proche.

La question des trottoirs élargis, d'une zone de rencontre sans trottoirs ou d'un aménagement tel qu'il existe aujourd'hui devant le Gymnase Sturm n'a pas permis de dégager une nette majorité en ligne. Les deux premières propositions ont toutes deux recueilli 34% des avis, le statut quo 24%. Cependant, les commentaires en ligne ainsi que les observations des riverains et celles de la direction du Gymnase montrent la nécessité d'améliorer la situation actuelle. Le maître d'œuvre étudiera donc un aménagement plus sécurisant devant l'établissement tout en permettant à chaque mode de déplacement de disposer d'un espace suffisant et lisible. La largeur des espaces mais aussi le revêtement de sol et l'emplacement du mobilier urbain sont des facteurs qui peuvent favoriser la protection des différent.es usager.es. Une attention particulière sera donnée à l'accessibilité de la place et du Temple aux personnes fragiles et à mobilité réduite. Parallèlement la demande des parents d'élèves de disposer de solutions pour déposer leur enfant à proximité des deux établissements sera examinée.

Stationnement des voitures et des vélos

L'utilisation de l'espace public pour le stationnement des voitures et des vélos reste le point le plus clivant à l'issue de la consultation car elle fait directement écho aux mobilités et modes de vie au quotidien.

Ainsi, les besoins de stationnement des habitant.es et des client.es des commerces ne sont pas les mêmes et entrent souvent en conflit, notamment en journée. Quant aux cyclistes, ils ne trouvent pas toujours des arceaux disponibles malgré le nombre important qui se trouvent place des Étudiants et rue du Temple Neuf. Par conséquent, le stationnement sauvage des voitures et vélos ont souvent été signalé au cours de l'enquête comme une difficulté majeure pour la marche à pied dans le secteur, notamment des personnes âgées ou accompagnées d'une poussette. A ce titre, il constitue un des points de vigilance dans le futur scénario d'aménagement.

Pour une répartition équilibrée de l'espace entre le stationnement résident et le stationnement de courte durée, l'aménagement définitif s'inspirera des enseignements de l'expérimentation actuellement en cours relative aux places violettes. Vous pouvez participer à cette évaluation en vous rendant sur la page suivante : <https://participer.strasbourg.eu/detail-participation/-/entity/id/454273201>. Enfin, l'emplacement des arceaux à vélos ne fait pas l'unanimité : les poser sur la place contraint l'espace réservé à la végétalisation et aux piétons ; les poser sur la chaussée réduit l'espace dédié à la voiture. Une solution équilibrée sera recherchée par le maître d'œuvre.

Équipement de la place en mobilier urbain

La possibilité de se poser sur la place et d'y pratiquer des activités calmes a été très appréciée durant l'usage éphémère « OASIS » de l'été 2022. Fort de cette expérimentation, le réaménagement de la place du Temple Neuf a pour objectif de créer durablement une ambiance propice à la détente et un lieu attractif pour les familles qui habitent à proximité ainsi que celles qui fréquentent les écoles ou les commerces du secteur.

Le mobilier urbain doit être adapté à cet usage souhaité de la place et, selon les personnes consultées, pourra prendre les formes suivantes :

- des assises de qualité et propres, adaptées aux personnes âgées et évitant les détours d'usage
- des tables de piquenique

- des bacs à fleurs
- des jeux pour enfants de 3 à 8 ans
- une statue historique
- un panneau d'information sur la vie de quartier

Ont été également évoqués le développement des arceaux à vélo et l'expérimentation d'abris à vélos sécurisés, l'installation de bornes de recharges pour voitures électriques ainsi que d'une caméra de vidéo-surveillance. L'étude du maître d'œuvre mettra en exergue la faisabilité technique et l'opportunité d'installer les différents éléments sur la place au regard de sa configuration, de l'organisation des flux et de la cohérence d'ensemble.

Animations

Le futur aménagement de la place permettra de poursuivre l'organisation d'animations ponctuelles, notamment à l'occasion du marché de Noël, mais pas seulement. A titre d'exemple, une majorité des internautes se sont prononcés en faveur d'animations culturelles (53%), puis en faveur d'animations festives (46%), ludiques (29%) et commerciales (17%). D'autres types d'animations ont été citées comme des événements culturels autour de Strasbourg, capitale du Livre ou encore des vide-grenier et des moments conviviaux entre voisins. Quelques soient les animations, les riverains souhaitent néanmoins qu'un cadre horaire soit donné à ces animations afin que le calme soit préservé à partir d'une certaine heure. Il en est de même concernant l'exploitation des terrasses.

Pour que la place soit accueillante et que l'objectif d'usages soit atteint, de nombreux participants à la consultation ont fait également part de leurs attentes en matière d'éclairage et de propreté de la place qui participent fortement au sentiment de sécurité des passant.es et invitent, ou non, à s'y arrêter.

Place du Marché Neuf

La place du Marché Neuf ne fera pas l'objet d'une transformation importante mais pourrait être valorisée dans le cadre du réaménagement de la place du Temple Neuf pour offrir des usages complémentaires. La proposition d'y mettre des éléments ludiques a été très diversement appréciée lors de la consultation, selon les profils des personnes interrogées. Parmi les raisons opposées à cette idée figure en premier lieu la crainte d'une nouvelle suppression de stationnement et, dans une moindre mesure, l'idée de faire cohabiter sereinement du stationnement avec des jeux pour enfants.

Si des éléments ludiques devaient y être proposés, une majorité des personnes se sont prononcées en faveur de jeux destinés à un public de tout âge.

Réglementation, entretien et services innovants

Au-delà des choix d'aménagement qui vont susciter un certain nombre d'usages, les riverains ont également fait part de leur souhait de voir la municipalité développer son action en matière de réglementation et d'entretien de l'espace public. Il s'agit notamment des demandes suivantes :

- la verbalisation automatique en cas de non-respect de la durée de stationnement
- l'interdiction de rouler à vélo rue des Orfèvres et rue des Dominicains pour réduire les conflits vélo/piéton (à l'instar de la rue d'Austerlitz)
- la plantation d'espèces qui résistent mieux contre la sécheresse
- l'enlèvement plus fréquent des vélos épaves

- le développement de l'offre CITIZ
- la mise en place d'une navette depuis les parkings, y compris en cyclo-taxi
- l'expérimentation d'emplacement de stationnement type « drive » (arrêt pendant quelques minutes sans que le conducteur ne quitte le véhicule)